



Je ne suis toujours pas indemnisé du vol de ma voiture

Par **Nelson Tavares**, le **04/03/2017** à **09:14**

Bonsoir,

Je me suis fais voler ma voiture dont je me servais de moins en moins car j'avais acheté une camionnette pour le travail. Le jour où j'ai voulu me servir de ma voiture, le 27 décembre 2016, celle-ci n'était plus là. J'ai donc déposé plainte en expliquant que je me servais pas du véhicule depuis un moment et que donc je ne savais pas exactement le jour du vol et j'ai fais les démarches auprès de mon assurance. Ensuite je leur ai envoyé un dossier qu'ils m'ont demandé, avec les clés et factures, etc.

Après plusieurs appels de ma part pour les relancer, le monsieur qui s'occupe de mon dossier m'a enfin contacté aujourd'hui 03 mars 2017, mais pour me poser des questions et me faire part de quelques points problématiques. Il m'a donc dit que les investigations démontrent que mon véhicule était affecté de certaines défaillances compte tenu de l'analyse des clés. Il m'a dis que la dernière utilisation du véhicule était le 7 novembre 2016 et que, soit disant, il y avait des anomalies constatées. Il m'a parlé de perte de puissance, de problème de préchauffage, que je ne pouvais pas dépasser un certain kilométrage, et que ces défauts n'auraient pas pus échapper au conducteur (moi même) et donc il devait certainement y avoir des voyants allumés au tableau de bord. Il m'a donc demandé si c'était vrai ces pannes car je ne leur avait pas signalé. Je lui ai dit et certifié de vive voix, que je n'avais aucun de ces problèmes, aucun voyant affiché au tableau de bord et donc leurs informations de clés étaient erronées car si c'était le cas, je l'aurai vu ou ressenti et la voiture était en parfait état de fonctionnement. Si je constatais le moindre problème dessus, je faisais réparer au plus vite sinon je sais que négliger une réparation peut engendrer d'autres problèmes sur les voitures. J'ai d'ailleurs changer l'embrayage et volant moteur, la courroie d'accessoires. Les disques, les plaquettes et les pneus ont aussi été changés il n'y a pas très longtemps. C'est une voiture de 2008 avec même pas 170.000 km.

Il m'a donc envoyé, par mail, une attestation (article 202 du nouveau code de procédure civile) que je dois lui retourner en y écrivant mes observations concernant le véhicule et que je confirme qu'il n'y avait pas de problème avec le véhicule. Il m'a dis qu'une fois ce courrier retourné, il en ferait part à ses supérieurs dans le but de prendre une décision. Mais seulement il m'a dit qu'après il y aurait trois possibilités : la première que je sois indemnisé normalement, la deuxième que je ne soit pas indemnisé et que je devrai avoir recours au tribunal, et la troisième qu'il y ai un accord amiable avec une proposition amiable d'une indemnisation de leur part. Mais seulement, il m'a bien fait comprendre que mon cas était plutôt sur l'arrangement à l'amiable car comme l'analyse des clés est contradictoire avec mes

informations données, ils ne pourraient pas m'indemniser normalement.

Je pense qu'il y a un gros problème quelque part, car comment est-ce possible que leurs analyses révèlent des informations inexactes ? Car c'est sûr que je n'avais pas de problème, d'ailleurs je mets souvent des photos sur un site de réseaux sociaux (snapchat), chaque photos est enregistré dans ma galerie photos en général. Et en remontant mes photos, j'ai retrouvé une photo de mon tableau de bord dont le kilométrage affiché était de 169.370 km, une photo qui affichait 168.448 km, et sur ces deux photos il n'apparaît aucun voyant d'allumé.

Je suis malheureusement victime de vol et là, j'ai limite l'impression de ne pas être la victime. Je paye une assurance assez chère pour normalement être tranquille, et au final je ne le suis pas du tout et je risque même limite de ne pas être indemnisé, c'est abusé.

Que dois-je faire ?

Comment puis-je être indemnisé normalement, sans que ce soit long ?

Ont-ils le droit de ne pas m'indemniser normalement juste car des analyses montrent des anomalies ?

Les analyses de clés sont elles des sources fiables ?

Merci beaucoup d'avance pour vos réponses.